



Doc. 66

17 août 1950

Création d'un Centre Technique Européen du logement et de la Construction

Proposition de résolution

déposée par M. Jacques BICHET et d'autres membres de l'Assemblée

L'Assemblée, ayant pris connaissance du rapport de la Commission des Questions sociales;

constatant l'importance du problème du logement et de la nécessité de lui apporter une solution rapide que rend difficile le prix trop élevé de la construction;

demande la création d'un Centre Technique européen du Logement et de la Construction.

Signé (voir au verso)



Signé:

BICHET Jacques, France